

LA ROUTINE DES SÉANCES PLÉNIÈRES NE FAIT PAS GAGNER DE VITESSE EN STÉNOGRAPHIE !

Prof. Waldir Cury

(Traduction Portugais/Français : François Ducerisier.)

Les sténographes débutants croient souvent que la pratique quotidienne des sténographes, qui sténographient les discours des orateurs pendant les séances plénières, va leur permettre d'accroître leur vitesse en sténographie.

En réalité, cela n'arrive jamais, car il n'y a pas de relation de cause à effet entre l'acte de sténographier en soi et l'accroissement de la vitesse.

On pourrait comparer le sténographe qui sténographie pendant les séances plénières au pianiste qui donne un concert. Le pianiste, en cette occasion très spéciale, démontre l'efficacité, l'adresse et l'habileté qu'il a acquises après des heures et des heures d'étude, de pratique studieuse, d'exercices, d'entraînement. L'exécution magnifique, la performance exceptionnelle, la fluidité admirable, la prodigieuse maîtrise dont peut faire preuve le pianiste sont les fruits d'un travail quotidien, incessant et sans relâche – fourni préalablement à la maison.

Le pianiste – il faut le répéter et le souligner – va exécuter lors du concert une prouesse qu'il a déjà acquise, déjà conquise !

C'est la même chose pour le sténographe. Le « concert » du sténographe réside dans l'acte de sténographier les discours des orateurs. La performance, la fluidité, la maîtrise dont il fait preuve sont intimement liées à un entraînement constant, systématique, répétitif, fait à la maison, avec soin et dévouement, à partir de dictées de vitesse.

Plus il fait de dictées de vitesse, plus il répète les mots difficiles à tracer (éliminant ainsi les hésitations au moment de sténographier !), plus il assimile les signes conventionnels, plus il gagne en automatismes graphomoteurs - acquis justement grâce aux dictées à vitesse graduelle, meilleures sont ses performances et plus il gagne en fluidité et en précision pour sténographier les discours des orateurs.

En s'appliquant dans ses études, en faisant des dictées à des vitesses progressives, le sténographe habitue son cerveau au travail d'analyse et de synthèse, de construction instantanée des signes, d'exécution graphique désinvolte, sans embarras ni hésitation.

À chaque nouvelle étape franchie en terme de vitesse, de nouvelles synapses se forment dans le cerveau. D'où la nécessité de se concentrer et d'étudier de manière prolongée, à chaque nouvelle vitesse, justement pour laisser à ces nouvelles synapses le temps de se former.

Il est très important de mettre l'accent sur cerveau, car, comme l'affirment Nataletti, Gregg et Galletti, « on sténographie avec le cerveau, pas avec les mains ». Il est vrai que c'est dans le cerveau que les signes sténographiques se forment, avant d'être couchés sur le papier.

Je me rappelle quand j'ai commencé à travailler comme sténographe à l'Assemblée Législative de l'État de Rio de Janeiro. Il était courant, dans le service de Sténographie, de voir un sténographe dicter une dictée de vitesse à un autre sténographe. L'entraînement de vitesse était une coutume bien enracinée chez les sténographes ! Et il était beau de voir ces sténographes chevronnés, désireux de le devenir plus encore !

Au cours de ma vie professionnelle de sténographe, j'ai pris le pli suivant : tous les jours, après le petit-déjeuner, je m'asseyais à mon bureau pour m'entraîner, en faisant des dictées de vitesse. Je sténographiais à plusieurs reprises les mots difficiles à tracer d'une dictée donnée ; je répétais les signes conventionnels jusqu'à l'épuisement et je « digérais » la même dictée pendant une semaine. La semaine suivante, je passais à une autre dictée.

Même avec l'avènement de l'enregistreur, qui a largement facilité le travail des sténographes, j'ai continué à m'entraîner quotidiennement pour améliorer ma vitesse. L'enregistreur devenait alors un allié, puisqu'il s'avérait un outil important pour l'acquisition de la vitesse, dans la mesure où c'était « un professeur qui ne se lasse pas de répéter la même dictée » !

L'autre grande vertu de l'enregistreur est de faciliter la correction du texte traduit, à chaque dictée que l'on sténographie. On sténographie une dictée, on la traduit et on vérifie, grâce à l'enregistreur, le texte traduit. Ainsi, on sait combien de mots l'on a manqués, combien ont été mal traduits. Et, de cette manière, l'enregistreur remplit une fonction magistrale de plus, apportant une aide précieuse et incomparable au sténographe dans son perfectionnement !

S'entraîner en faisant des dictées, s'entraîner à tracer des signes conventionnels et faire des « **dictées de résistance** », tel est le secret qui permet au sténographe d'accroître sa vitesse !

Les « dictées de résistance » sont des dictées de vitesse inférieure mais de plus longue durée. Des dictées de dix, quinze, vingt, trente minutes ! Ces dictées, en plus de la « résistance » qu'elles opposent au sténographe, qui doit sténographier durant un long laps de temps, ont pour fonction collatérale de « perfectionner » l'acte de sténographier lui-même, donnant au sténographe l'occasion d'acquérir une « gestion » plus soignée et

plus rigoureuse du traçage des signes sur le papier et d'exercer un « contrôle » plus précis sur la taille et la perfection des signes, c'est-à-dire, sans déformation des signes.

La perfection des signes, même lorsque l'on sténographie à des vitesses élevées, est une nécessité impérieuse que tout sténographe professionnel doit cultiver car, comme on le dit souvent, rien ne sert d'être « ultra rapide » si l'on n'est pas « ultra lisible » !

Enfin, pour clore notre thèse, nous pouvons affirmer – en nous basant sur l'expérience que nous avons acquise au fil des années – qu'en ce qui concerne l'augmentation de la vitesse sténographique, trois mois d'entraînement technique, comme nous venons de l'expliquer en détail, valent mieux que dix ans de séances plénières !
